



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU HAUT-RHIN

CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Sécurité Routière

✉ pref-commission-medicale@haut-rhin.gouv.fr

Colmar, le

DEMANDE D'EXAMENS BIOLOGIQUES

concernant : M. / Mme

La commission médicale primaire vous demande de vous présenter à votre rendez-vous, **muni(e) du résultat des examens biologiques ci-dessous** à faire impérativement dans les 10 jours qui précèdent la date du rendez-vous :

Conduite sous l'empire d'un état alcoolique
Prise de sang pour recherche de :

- Gamma glutamyl transferase (Gamma GT)
- VGM
- Triglycérides

et/ou

Conduite sous l'emprise de stupéfiants
Analyse d'urine pour recherche de :

- Cocaïne
- Opiacés
- Cannabinoïdes
- Amphétamines

Présentez-vous au laboratoire muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité dont les références seront notées sur les résultats des analyses. Aucun bilan d'examen ne sera accepté si cette condition n'est pas remplie.

NB : Ces examens ne donnent lieu à aucun remboursement.